

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

# COGEFI BONDS 2026 - Part I

Initiateur : COGEFI GESTION

ISIN : FR001400FCB2

[www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr)

Adresse : 11, rue Auber, 75009 Paris

Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Cogefi Gestion est agréée en France sous le numéro GP 97090 et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2024

**Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

**Durée** : Le FCP a été créé le 23/05/2023 pour une durée de 99 ans.  
(Date d'échéance : 30 juin 2026)

**Objectifs** : Sur un horizon de 3 ans, l'objectif est de réaliser une performance nette de frais annualisée supérieure à 4.85% sur la part I sur la durée comprise entre la création du Fonds et le 31 mars 2026. Cet objectif de gestion tient compte de l'estimation du risque de défaut, des frais de gestions et de l'éventuel coût de la couverture. Il est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et sur le fait que l'investisseur conserve son investissement jusqu'à la maturité. L'objectif de performance n'est en aucun cas garanti. Il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue.

Les conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins important) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du Fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint.

Le FCP promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne.

La stratégie de gestion consiste à investir, de manière discrétionnaire, un portefeuille diversifié de titres de créances et d'instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs du secteur public ou privé, sans contrainte de notation, d'émetteurs ayant majoritairement (70%) leur siège social dans un pays membre de l'OCDE. Les dettes sont retenues selon plusieurs critères : l'analyse du risque, la liquidité du marché, le suivi des émetteurs et leur rating.

Le Fonds a la possibilité d'investir à hauteur de 10% maximum en dette public ou privée de pays émergents.

La fourchette de sensibilité au taux d'intérêt autorisée est comprise entre 0 et +4.

Le portefeuille ne sera pas investi en instruments émis dans une autre devise que l'euro. Il ne sera pas exposé au risque de change.

Une stratégie discrétionnaire de couverture du risque de crédit ou de taux pourra être mise en place.

La stratégie ne se limite pas au portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'un risque de défaut à terme d'un des émetteurs du Fonds.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen à l'échéance du 31 mars 2026 et sélectionner les émetteurs présentant une probabilité de défaut la moins importante rapportée au rendement apporté.

Le Fonds sera exposé aux produits de taux de 70% à 100% maximum de l'actif net directement et/ou indirectement via l'utilisation d'instruments dérivés, d'instruments intégrant des dérivés et d'OPC.

Risque sur titres subordonnés : L'OPC peut être exposé sur des titres subordonnés. Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite d'une situation spéciale sur l'émetteur. Il pourra notamment être appliqué de façon arbitraire une décote sur le nominal du titre par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

D'une manière générale, la stratégie d'investissement est la recherche permanente du meilleur équilibre entre rentabilité et risque dans le choix de l'allocation d'actif.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse à Paris, avant 11 heures, auprès de notre dépositaire CACEIS Bank, et sont exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de bourse de Paris.

Les sommes distribuables sont intégralement réinvesties.

### **Dispositif d'ajustement de la valeur liquidative « swing pricing » :**

Cogefi Gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (« Swing Pricing ») afin de limiter le coût de réaménagement du portefeuille à la suite de mouvements significatifs du passif, dans le but de protéger l'intérêt des porteurs de parts. De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus.

**Investisseur de détail visé** : Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes morales et grands institutionnels.

**Recommandation** : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

**Dépositaire** : CACEIS BANK

**De plus amples informations sur l'OPCVM** : une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - 01.40.06.02.22 - E-mail : [contact@cogefi.fr](mailto:contact@cogefi.fr).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de COGEFI à vous payer en soit affectée.

Le Fonds se trouve dans la catégorie de risque/rendement indiquée ci-dessus en raison de sa principale exposition aux marchés obligataires en dettes souveraines et du secteur privé, ainsi que son allocation sur les marchés monétaires. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le Fonds peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tension</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 020 €	7 670 €
	Rendement annuel moyen	-29,80%	-8,50%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 990 €	8 710 €
	Rendement annuel moyen	-10,10%	-4,50%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 130 €	10 350 €
	Rendement annuel moyen	1,30%	1,10%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 870 €	11 170 €
	Rendement annuel moyen	18,70%	3,80%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre mars 2017 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le produit entre avril 2019 et avril 2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2014 et octobre 2017.

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	260 €	826 €
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	2,60%	2,62% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,72% avant déduction des coûts et de 1,10% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an.	
<b>Coûts d'entrée</b>	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
<b>Coûts de sortie</b>	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
<b>Coûts récurrents</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0,91% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	91 €
<b>Coûts de transaction</b>	1,69% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	169 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	0,00% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. 10% TTC maximum l'an de la performance du FCP au-delà d'une performance nette annualisée du Fonds de 4,85%.	0 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 3 ANS**

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter COGEFI GESTION :

- Soit par voie postale : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris.
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr) ou [contact@cogefi.fr](mailto:contact@cogefi.fr).

## Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02. Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr).

OPCVM classé en tant que produit soumis à l'Article 8 du Règlement SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site <https://www.cogefi.fr/fr/p/35/informations-reglementaires>.

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr).